

6 avril 2020

Chères Amies, chers Amis,

Tenant compte des recommandations du Conseil national de Sécurité, de l'impossibilité de déterminer la date de la fin de la pandémie Covid-19 et de l'incertitude quant aux mesures de l'après-épidémie qui s'appliqueront aux rassemblements de masse (manifestations folkloriques, sportives, musicales...), le Comité Saint-Roch de Thuin, organisateur de la Marche éponyme, en bonne intelligence avec les autorités locales, doit se résoudre à conclure qu'il ne sera pas possible d'organiser sereinement la Marche Saint-Roch des 16, 17 et 18 mai 2020.

Légitimement déçus, nous espérons que les Thudiniennes, Thudiniens ainsi que leurs amies et amis comprendront cette décision de raison et non de cœur.

Prochainement, lorsque la Thudinie connaîtra de nouveau des temps paisibles, le Comité Saint-Roch et la Ville de Thuin ne manqueront pas de revenir vers vous pour envisager le futur. À ce jour, toutes les options demeurent sur la table.

Prenez soin de vous, de vos proches et, aussi, des autres.

Pour le Collège,

Pour le Comité Saint-Roch,

Paul Furlan  
Bourgmestre

Gérard Vanadenhoven  
Président

VILLE DE THUIN

LE 3<sup>ME</sup> DIMANCHE DE MAI

PROCESSION & MARCHE MILITAIRE SAINT-ROCH

organisée par le COMITÉ SAINT-ROCH

— Ô saint Roch, Ô notre bon père, —  
De ton bras nous venons implorer le secours.  
Garde-nous de la peste, entends notre prière,  
Et soutiens tes enfants toujours !

À l'issue de la messe, l'animation du cortège se rendant à la chapelle Saint-Roch.

La Marche Militaire Saint-Roch est l'une des plus anciennes du pays de l'Est de l'Europe et de la Belgique.